

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Responsable de projets en maîtrise de l'énergie et environnement

- Université Blaise Pascal – UBP

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences et technologies

Établissement déposant : Université Blaise Pascal - UBP

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle *Energie et génie climatique, spécialité Responsable de projet en maîtrise de l'énergie et environnement (RPMEE)* est ouverte depuis 2000. Portée par l'IUT d'Allier (Site de Montluçon département GTE), elle est pionnière dans le domaine de la maîtrise énergétique et des énergies renouvelables. Cette licence professionnelle forme des techniciens en bureau d'études, chargés des diagnostics énergétiques et autres aspects environnementaux sur des produits techniques ou architecturaux. Il s'agit d'une formation en un an donnant accès à 60 ECTS et organisée en deux semestres. Ouverte à l'apprentissage et aux contrats de professionnalisation, ses enseignements représentent 460 heures hors projet, auxquelles s'ajoutent 120 heures de projet tuteuré et 16 semaines en entreprise. Plus de la moitié des heures d'enseignements sont effectués par des vacataires experts du secteur industriel. Les candidats postulants à cette licence professionnelle ont, en général, validé soit un BTS FEE (Fluides Energies et Environnements), soit un DUT GTE (Génie Thermique et Energie). La formation peut accueillir 27 étudiants.

## Synthèse de l'évaluation

La licence professionnelle RPMEE n'a pas été ouverte en septembre 2015. L'attractivité était très faible depuis plusieurs années, et les effectifs en baisse. Cela est probablement lié au fait que les entreprises recrutent plutôt pour ces types de postes des techniciens ayant un niveau de formation I, et que la licence professionnelle est en concurrence avec plusieurs autres formations du secteur « énergie et environnement » de l'IUT d'Allier, notamment celles liées aux bâtiments.

Le défaut de positionnement est aussi illustré par l'enquête réalisée par l'établissement 30 mois après le diplôme, et qui montre que seuls 50 % des diplômés seraient en emploi. S'il s'agit pour la plupart des CDI, il s'avère que bien souvent les postes occupés ne sont pas en adéquation avec les objectifs de la formation.

Globalement, l'architecture de la formation et son organisation sont conformes à ce qu'on pourrait attendre d'une licence professionnelle. Au regard de l'offre de formation.

## Points forts :

- Bonne participation des intervenants extérieurs et universitaires reconnus dans le secteur d'activité.
- Mutualisation d'enseignements avec d'autres licences professionnelles.

## Points faibles :

- Effectifs en baisse depuis plusieurs années.
- Manque de suivi des diplômés, hors enquête à 30 mois de l'Université Blaise Pascal.
- Peu de suivi des compétences professionnelles lors de la période de stage.

## Recommandations :

- Travailler avec les autres licences professionnelles aux thématiques proches (LP *Chargé d'affaires en génie climatique*, LP *Bâtiments en énergie positive et construction bois*) pour fusionner et permettre une réouverture avec une offre de formation plus cohérente.
- Adapter les contenus de la formation aux fiches métiers ROME.
- Travailler avec un organisme ou service de formation continue pour développer l'apprentissage.

## Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	<p>Cette licence professionnelle a pour but de former ses étudiants à des métiers du secteur de la maîtrise de l'énergie, des énergies renouvelables et de l'environnement.</p> <p>Le comité d'établissement de l'UBP a choisi de ne pas ouvrir cette formation en septembre 2015. Ce type de formation « maîtrise de l'énergie et de l'environnement » se retrouve plus généralement dans des cursus de master.</p> <p>Le dossier ne présente pas les contenus des enseignements.</p>
Environnement de la formation	<p>Les objectifs de la licence professionnelle sont en adéquation avec les enjeux énergétique d'aujourd'hui. A son ouverture elle était d'ailleurs pionnière dans certains domaines. Un bilan des formations similaires est dressé et révèle une forte concurrence sur le territoire français, qui explique un recrutement pour la LP de plus en plus difficile. Une licence thématiquement proche a ouvert en 2013 dans la même Université Blaise Pascal, ce qui participe probablement à la baisse des effectifs. Une concurrence avec l'IEQT (Institut Européen de la Qualité Totale) qui propose le diplôme « Responsable management durable Qualité Sécurité Environnement Niveau II » serait aussi à analyser. On note un bon partenariat avec les acteurs publics locaux (IFAG, ADUHME, Conseil général, Communauté d'agglomération et Mairie de Montluçon, Syndicat de l'eau et assainissement).</p>
Equipe pédagogique	<p>Des enseignants-chercheurs reconnus nationalement dans ce domaine assurent des charges d'enseignements importantes. Il est cependant regrettable que les sections CNU des universitaires impliqués dans la formation ne soient pas toujours indiquées dans le dossier et qu'une présentation plus détaillée des charges d'enseignements ne soit pas proposée. Plus de la moitié des heures d'enseignement sont assurés par des vacataires, la plupart des professionnels du secteur, ce qui est un volume particulièrement important. Il n'est pas expliqué comment sont gérées les interventions de ces vacataires, ce qui est surprenant au regard du volume d'heures qu'ils dispensent.</p>
Effectifs et résultats	<p>Les effectifs ont baissé ces dernières années (on est passé de 27 inscrits en 2010-2011 à 12 en 2014-2015), phénomène très probablement en lien avec l'ouverture dans d'autres établissements (mais aussi dans le même IUT) d'assez nombreuses LP proches thématiquement.</p> <p>L'enquête à 30 mois montre que seulement 50 % des étudiants sont en emploi (pour la plupart des CDI) et que pour la moitié, le poste n'est pas en adéquation avec la formation suivie. Seuls les secteurs du bâtiment et de l'environnement semblent intéressés par ce genre de profils. On relève beaucoup trop de poursuite d'études pour une licence professionnelle (plus de 50 %), ce qui renforce le constat que les diplômés à Bac +3 ne semblent pas intéresser les entreprises du secteur. Le bilan du devenir des diplômés est donc mitigé.</p>

Place de la recherche	La place laissée à la recherche est restreinte, ce qui n'est pas anormal pour une licence professionnelle. Quelques enseignants-chercheurs ont des activités de recherche connexes au contenu de la formation.
Place de la professionnalisation	<p>Près de la moitié des enseignements sont faits par des professionnels du secteur de l'énergie et de l'environnement (parfois diplômés de la formation). Malgré cela, les étudiants peinent à trouver un stage.</p> <p>La licence professionnelle est ouverte à l'apprentissage et aux contrats de professionnalisation, mais il n'y a que très peu d'étudiants sous ces régimes (10 en 5 ans) ; il est regrettable que le dossier ne propose pas de pistes de réflexion visant à résoudre ce problème. Un rapprochement avec un CFA semble nécessaire.</p> <p>La présentation ne mentionne pas de fiches métiers ROME associées à cette formation. Cela peut expliquer le manque de visibilité sur les métiers et le niveau de formation visé.</p> <p>Les visites d'entreprises ne sont pas évoquées dans le dossier.</p>
Place des projets et stages	<p>Comme pour toutes les licences professionnelles, une place importante est dévolue au projet tuteuré et au stage (16 semaines), permettent une immersion dans le monde du travail. Les sujets des projets tuteurés sont proposés directement par les entreprises sur des préoccupations concrètes, ce qui est très positif.</p> <p>Même si l'étudiant doit chercher seul son stage, il est à noter un suivi régulier tout au long de cette période de recherche et la mise à disposition par le responsable de formation de bases de données des entreprises ayant déjà accueilli des étudiants. Seuls 10 ECTS sur 60 sont consacrées aux projets et stages ; une valorisation serait à envisager.</p>
Place de l'international	22 heures d'enseignements de langue anglaise sont assurées. Cela ne suffit visiblement pas, car le niveau des étudiants est jugé comme faible. Il serait intéressant de savoir si cet enseignement est orienté « métier » ou s'il s'agit de cours d'anglais classiques.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Il est à noter une diminution régulière du nombre de candidats (200 avant 2000, 50 en 2014) et d'inscrits. La sélection devenant moins sévère, le niveau des étudiants a chuté ; cela peut participer du faible niveau des recrutements des diplômés de la licence professionnelle.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les enseignements se font en présentiels. La répartition entre les cours/travaux dirigés/travaux pratiques n'est pas donnée dans le dossier, ce qui ne permet pas d'évaluer l'adéquation des modalités d'enseignement.
Evaluation des étudiants	<p>L'organisation des examens est indiquée comme étant faite en fin de chaque semestre (en annexe) ou 15 jours après la fin de chaque matière (dans le dossier principal). Il est à noter que toutes les corrections des évaluations sont mises à disposition dans l'espace numérique de travail, ce qui est une excellente façon de procéder.</p> <p>L'unité d'enseignement UE0, qui représente 8 % du volume horaire présentiel, n'a pas d'ECTS associé. Mais s'agissant d'enseignements de remise à niveau, cela peut se justifier.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	Le dossier donne très peu de renseignements à ce sujet, qui est pourtant capital pour une licence professionnelle. Une réflexion sur l'évaluation de l'acquisition des compétences est à mener.
Suivi des diplômés	Une enquête sur le devenir des diplômés est réalisée par l'observatoire des études et de la vie professionnelle 30 mois après l'obtention du diplôme. Il n'y a pas dans le dossier d'élément permettant de penser qu'une enquête interne est faite en complément.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Les enseignements sont évalués par les étudiants. Les résultats de ces enquêtes sont pris en compte par un conseil de perfectionnement, entre autres éléments utiles au pilotage, pour effectuer si nécessaire des ajustements de la formation. Les besoins exprimés par les industriels sont également considérés. Il manque probablement au conseil une personne compétente en formation continue qui pourrait amener son expertise sur les demandes de formation des entreprises locales.

# Observations de l'établissement



34 avenue Carnot  
63000 Clermont-Ferrand cedex 1

IUT d'Allier

Intitulé de la mention du diplôme : LP Responsable de projet en maîtrise de l'énergie et de l'environnement

Nous avons bien pris connaissance de l'évaluation délivrée par les experts du HCERES et nous n'avons pas d'observation à formuler.

Nous souhaitons remercier les experts pour leur travail d'analyse et de synthèse.

Clermont-Ferrand, le 13 mai 2016  
Le Président de l'Université Blaise Pascal,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Mathias Bernard', written over the printed name.

Mathias BERNARD

